SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 86.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU premier au 10 Octobre 1768, il eſt entré dans ce Port 18 Navires François de 1579 tonneaux, 7 Anglois de 436, 5 Danois, de 333, 4 Hollandois de 850, 1 Suedois de 124, 1 Pruſſien de 150 & 1 Eſpagnol de 60 tonn.; ſçavoir, des François, le *Saint Philippes* de l'Iſle Dieu, Capitaine *Joſeph Joubert*, le *Jean Iſaac* de Cherbourg, Capitaine *François Abraham*, venant tous deux de Bordeaux chargés de 56 tonneaux de vin, 30 pieces d'eau-de-vie, 45 bariques de ſucre & autres marchandiſes; le *Saint François* de Dieppe, Capitaine *Pierre Zepherin Bruzent*, venant de Charente chargé de 5 pieces 154 tierçons d'eau-de-vie; la *Louiſe Françoiſe*, Capitaine *Jean Chauroy* de Nantes, venant de ce même Port chargé de 52 caiſſes de thé, 36 bariques de ſucre, 87 pieces d'eau-de-vie & autres marchandiſes; l'*Eſpérance*, Capitaine *Pierre Brillard*, venant de Lancerotte Iſle Canarie chargé de 79 pipes 102 barils de vin; l'*Eſpérance* de Cherbourg, Capitaine *Aubin Gauvain*, venant de Gottembourg chargé de fer, thé & autres marchandiſes; le *Vermandois*, Capitaine *Tobie Doſſche*, venant de Saint Malo avec 16 tonneaux de vin & quelques autres marchandiſes; le *Neptune*, l'*Union*, tous deux de l'Aberilduc; la *Jeanne Eliſabeth* de Bordeaux; le *Saint Pierre Joſeph* de Dieppe, venant tous quatre de Seudres; la *Marie Catherine*; la *Veſtale*, tous deux de Fecamp; la *Madelaine Eleonore* de Rouen; l'*Eſpérance* de Boulogne, venant tous quatre de Marennes; le *Saint Jean Marie*; la *Marie Joſeph*, tous deux du Conquet venant l'un & l'autre des Courants d'Oleron chargés avec les autres de 1105 muids 42 boiſſeaux de ſel; l'*Haleine*, venant de Saint Valeri ſur leſt; des Anglois, la *Ducheſſe de Buclay*; le *Jean & Marie*; la *Britannia*; le *Dragon*, venant tous quatre de Londres avec vin, fer, plomb, tabac en feuilles, couperoſe, alun, douves & autres marchandiſes; le *Kelly Graeme*, venant de Roterdam chargé de 254 tonnes 33 demies tonnes de ſaumon; le *Dauphin*, venant de Dublin avec 64 tonnes de bœuf ſalé; la *Volonté du Propriétaire*, venant de l'Iſle de Wight chargé de thé & autres marchandiſes; des Danois, l'*Helene Chriſtine*, venant de Mos; le *Dauphin*, venant de Mandall; l'*Emanuel*, venant de Lardwich; la *Marie Catherine*, venant de Vieuxzoom chargés tous quatre de planches & autres bois de conſtruction; le *Saint Laurent*, venant du Havre chargé d'une petite partie de poiſſon ſec; des Hollandois, les *Cinq Fils George Nathael*, venant de Petersbourg chargé de 1961 planches; le *Zapoméer*, venant de Dantzick chargé de 82 futailles de potaſſe & une partie de douves; les *Trois Freres*, venant d'Amſterdam avec ſucre, épicerie, quincaillerie & autres marchandiſes; l'*Amitié*, venant d'Archangel chargé de 912 tonnes de goudron; les *Trois Freres* Suedois, venant de Waerberg chargé de brai, goudron, fer & planches; la *Suzanne* Pruſſien, venant de Chriſtiania chargé de planches & autres bois de conſtruction; le *Saint Jacques* Eſpagnol, venant de Marennes chargé de 75 muids 12 boiſſeaux de ſel.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 2 Navires François de 140 tonneaux, 5 Anglois de 570, 4 Hollandois de 252, & un Danois de 92 tonneaux; ſçavoir, des François, la *Pécheuſe*, Capitaine *François Dhaene*, allant à Rouen chargé de morue; les *Quatre Freres*, Capitaine *Pierre Allazin*, allant à l'Orient ſur leſt; des Anglois, le *Dolly*, allant à Peterhead; la *Providence*, allant à Southwall; le *Hardwick*, allant à Newcaſtle; la *Nouvelle Britannia*; & la *Marie*, allant tous deux à Londres, le premier ſur leſt ainſi que les trois précédens, le ſecond chargé d'eau-de-vie; des Hollandois, les *Deux Freres*, allant à Terweer; le *Jacob & Lendert*, allant en Hollande tous deux chargés de futailles vuides; la *Jeune Catherine*, allant à Hambourg; les *Trois Freres*, allant à Dort chargés de tabac en carottes & en côtes & d'autres marchandiſes; la *Chriſtine Marie* Suedois, allant à Sandifiord ſur leſt.

DU HAVRE.

DÉPART *de Navires.*

Du 11 au 14 Octobre 1768, il eſt ſorti de ce

Port ſix Navires François & trois Etrangers ; ſçavoir, des Francois, la *Mere de Famille*, Capitaine *Leſcan* du Havre, allant au Cap ; le *Michel François*, Capitaine *Clouet Dubuiſſon*, allant à la Martinique chargés de diverſes marchandiſes ; la *Ville de Rouen*, Capitaine *l'Anglois*, allant à Rouen avec le reſte de ſon chargement pris à Cadix ; le *Saint Ouen*, Capitaine *Berthelot* du Havre, allant en droiture à Paris, chargé de café, ſucre, bois de Fernambourg, ſyrops & curioſités naturelles ; la *Megere*, Capitaine *Dubreil*, allant à Grandville ; la *Bienheureuſe de Chanual*, Capitaine *Guillemen*, allant à Saint Malo tous deux ſur leſt ; des Etrangers, le *Theodore*, & le *Jeune Adam* Hollandois, allant tous deux à Bordeaux ſur leſt ; la *Charité*, allant en Norwege ſur leſt.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 7 au 14 Octobre 1768, il eſt entré dans ce Port 14 Navires François & 10 Etrangers ; ſçavoir, des François, l'*Heureuſe Société* de 160 tonneaux, Capitaine *Leblanc*, venant des Cayes ; le *Prince Sauvage* de 180 tonneaux, Capitaine *Aubré Duterire*, venant de Léogane ; le *Duc de Bourbon* de 300 tonneaux, Capitaine *Baudry*, vanant du Port-au-Prince ; les *Bons Amis* de 200 tonneaux, Capitaine *Guichard*, venant de la Guadeloupe chargé avec les précédens de 1197 bariques 7 tierçons 20 quarts de ſucre brut, terré & tête, 102 futailles 85 bariques 22 quarts 3 ancres de café, 25 futailles 3 quarts d'indigo, 166 balles & ballots de coton, 105 bariques de tafia, 26 futailles de cacao, 156 cuirs ſecs en poil, 30 caves de ſyrop, 199 livres de vieux cuirs, confitures ; la *Liberté*, Capitaine *Vincent Dreano*, venant de Marſeille à la conſignation de Madame veuve *Tollenare*, chargé d'huile, ſavon, riz, éponges, droguerie & épicerie ; l'*Eliſabeth*, Cap. *Iulien Lappartien*, venant de Malaga chargé d'huile d'olive, raiſins ſecs, figues, amandes caſſées & en coques, vin, oranges & citrons ; le *Saint Louis*, Capitaine *Louis Garnier*, venant de Bordeaux avec graine d'Avignon & réſine ; le *Jaint Jean-Baptiſte* Capitaine *Jean-Martin Dionic*, venant de Belle-Iſle ; la *Sainte Anne Françoiſe*, Capitaine *Jacques Stephan* ; le *Saint Louis*, Capitaine *Joſeph Guegan*, venant tous deux de Port-Louis chargés avec celui de Belle-Iſle de 235 demi-bariq. de ſardines preſſées ; le *Diligent*, Cap. *J. Chaton* ; le *S. Louis*, Cap. *L. Stephan* ; la *Providence*, Cap. *J. Chaton*, venant tous trois de l'Orient chargés de coton en poil, thé, café, rhubarbe, cidre & poivre ; la *Sainte Anne*, Capit. *Fr. Clequin*, venant d'Auray chargé de poivre, morue ſeche & fil de chanvre ; des Etrangers, la *Conception*, Capitaine *Dominique de Menderichaga*, venant de Bilbao avec laine & fer en barres ; le *Jeune Samuel*, Capitaine *Jan Jans Koſſeſſer*, venant d'Oſtende avec vin, fer blanc & fuſils ; la *Vieille Corne*, Capitaine *Jurgen Dirk Tekker*, venant de Breſt ſur leſt ; le *Jeune Jean*, Capitaine *Andries Wilſon*, venant de Zericzée avec 362 pains de fromages & 13 barils de goudron ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Frans Techlemborcq* ; le *Mercure*, Capitaine *Frans Konig*, venant tous deux de Bremen, l'un ſur leſt, & l'autre chargé de fer blanc, laine & azur ; le *Floreat Commercium*, Capitaine *David Diederich*, venant de Hambourg avec chanvre, fer blanc, laine, piment, cuivre rouge, azur, mercerie, verres, crin, viande fumée, creuſets, manches de gafes, peaux de chiens de mer, platilles, guinées, limeneas & bazin ; les *Deux Freres*, Capitaine *Wiſſe Jans*, venant de Dantzick avec laine, mâteraux & planches ; la *Jeune Jeltje*, Capitaine *Jacobs de Jouge*, venant de Pétersbourg avec fer en barres, chanvre crud, ſuif, toile à voiles & cuirs de Ruſſie ; la *Johanna Maria*, Capitaine *Pieter Thyſen*, venant de Roterdam avec fromages, fuſils, couperoſe & quincaillerie.

DÉPART *de Navire.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de tems 4 Navires François & 7 Etrangers ; ſçavoir ; des François ; le *Mercure*, Capitaine *Gaſnier de Lepinay*, allant au Cap ; l'*Aimable Perotte*, Capitaine *Jean-Pierre Pruneau*, allant à Seville & à Cadix ; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Mathurin Pelletier* ; l'*Angélique*, Capitaine *Guillaume Truhen*, allant tous deux à Cadix chargés comme le précédent de toile & d'orge ; des Etrangers, le *Jeune Jacob*, Cap. *Jean Remmers*, allant à Dort ; le *Content*, Cap. *Claas Pieters* ; le *Content*, Capitaine *Dirk Pieters*, allant tous deux à Amſterdam ; l'*Heureux & Malheureux*, Capitaine *Cornelis Seewertz*, allant à Hambourg ; le *Jeune Sitze*, Capitaine *Harmans Jans*, allant à Roterdam tous chargés de ſucre brut & terré, indigo, ſyrop, café & gingembre ; l'*Eliſabeth Sophie*, Capitaine, *Cart Bremer*, allant en Guinée avec diverſes marchandiſes avec leſquelles il étoit en relâche ; le *Daniel*, Capitaine *Jons Lindeberg*, allant à Wddewalde chargé d'eau-de-vie.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1768. Du Samedi 8 Octobre.

AGRICULTURE.

Prix du grain à Londres, le 23 Septembre 1768.

shillings.

LE quarter de 472 liv. de 16 onces.

De Froment	34 à 48
De Drêche	23 à 27
De Seigle	18 à 19
D'Orge	15 à 21
D'Avoine	12 à 16

Le quarter du meilleur froment étant à 48 shillings, c'eſt ſur le pied de 27 ℔ de France le ſeptier de Paris.

OBSERVATIONS

Sur le Kacha.

L'uſage du *kacha* dont il eſt parlé dans la Gazette N°. 77, année 1768, (1) n'eſt pas inconnu en France, les Habitans de la Province de *Flandres*, de l'*Artois*, de la *Picardie* & du *Hainault*, & même de l'*Alſace*, en conſomment beaucoup. Ce grain de millet qui eſt ſéparé de ſon écorce, y eſt mal-à-propos connu ſous le nom d'*Orge* (2) *mondé* (3). C'eſt le même que l'on prépare dans l'Orléanois, & dont on uſe à Paris. (4)

Ce *millet mondé* dont on ſe ſert en *Flandres*, &c. ſe tire du Nord par la voie de la Hollande, & on l'emploie dans les ptiſannes & dans les potages au lieu de ris; mais on fait fort peu de ces ragoûts que M. Pingeron indique. Les grains qu'on jette dans les potages ſont épicés. On y met ou de la muſcade, ou du gérofle rapé, & quelques-uns y ajoutent auſſi d'une autre épice vulgairement connue dans le pays ſous le nom de *feuille de maſtic.* (5)

Cet aliment conviendroit aſſez aux Habitans des Provinces méridionales; ſa préparation, comme le dit M. Pingeron, eſt facile, mais l'accroiſſement de la plante & la récolte de ſon grain, ſont aſſujettis à bien des inconvéniens, & il eſt fort difficile d'y parer dans ces pays là.

On ſeme déjà de cette graine dans divers cantons de ces Provinces, & pour en obtenir de bonnes récoltes, on a la précaution de placer la ſemence dans des ſols gras & humides, & dans une expoſition qui met la

(1) *V. la Gazette du 24 Sept. 1768, p. 759.*

(2) *En effet ce grain de* millet, *eſt different de celui d'orge, on devroit l'appeller* millet mondé, *on lui donne ce nom à Paris.*

(3) *On entend par le mot de* mondé *un grain nétoyé ou rendu pur & net, & débarraſſé de ſa coquille ou de ſon enveloppe*, &c.

(4) *On le tire de divers endroits de la forêt d'Orléans.*

(5) *C'eſt ce qu'on appelle à Paris* maſtic en larme, *c'eſt la gomme qui découle de l'arbre appellé* lentiſque. *On trouve cet arbre en* Egypte, *aux* Indes *& dans l'Iſle de* Chio.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

plante à l'abri de l'effet des vents. (6) Si ces ſols & ces expoſitions étoient auſſi communs dans les pays méridionaux que dans le Nord, on pourroit y doubler cette culture, mais cela eſt impoſſible. Il eſt plus facile de continuer à y cultiver la plante de *bled de Turquie* appellé en quelques endroits *gros mil* ou *gros millet*. Cette plante ne demande pas un ſol trop humide ; toute expoſition lui eſt aſſez favorable, & l'aliment qu'on retire de la farine de ſon grain, eſt beaucoup plus abondant & plus nourricier que celui qu'on puiſe dans la farine de petit millet.

S'il en eſt ainſi du *petit millet*, il en eſt de même du *panis*, plante qui aſſimile beaucoup la premiere, D. N. E.

OBSERVATIONS

Sur une plante connue ſous le nom de Bulbo-Caſtanum (a)

A la réſerve des Fermiers & des gros Laboureurs, la plupart des gens de campagne ne peuvent ſe nourrir de pain de froment ; ils ſe trouvent heureux s'ils en ont qui ſoit fait avec le ſeigle, car le plus ſouvent ils mangent du pain fait avec le ſaraſin ou bled noir. Mais comme l'intempérie des ſaiſons les prive quelquefois de ces reſſources, de véritables citoyens, des amis de l'humanité s'occupent depuis long-temps à chercher quelqu'autre denrée qu'on puiſſe ſe procurer facilement, & qui ſupplée au ſeigle, au ſarazin & même au maïs. L'Académie de Bordeaux a propoſé ce ſujet pour prix, comme on l'a vu dans nos Gazettes ; M. Muſtel, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, de la Société royale d'Agriculture de Rouen, a donné un Mémoire (*b*) ſur la façon de faire du pain avec des pommes de terre ; & M. de Métivier a trouvé le moyen d'employer au même uſage la graine d'*arum* ou pied de veau. (*c*)

Ces deux découvertes ont réveillé les idées d'un ami des pauvres, & il a cru, en faiſant des obſervations ſur ces mêmes découvertes propoſer de faire du pain avec le *Bulbo-caſtanum*, & voici les raiſons qui lui font préférer cette racine aux patates ou pommes de terre.

La patate eſt lourde, inerte & de difficile digeſtion, parce qu'elle contient une partie viſqueuſe, & qu'étant ſans aromates, elle ne peut réveiller la ſenſibilité de l'eſtomach, mettre les fibres en action, & par conſéquent devenir ſuſceptible d'être développée par les parties ſalines & actives des ſucs gaſtriques.

Le *Bulbo-caſtanum* eſt au contraire facile à digérer à cauſe des parties aromatiques, ſavoureuſes, ſucrées & ſavoneuſes (*d*) qu'il contient & qui ſont analogues à celles de l'anis du fenouil, *&c.* & à l'aromate volatil qui ſe trouve dans les plantes ombelliferes de cette famille.

Cette plante qui eſt de la famille des carotes, eſt généralement connue des Botaniſtes ſous le nom de *Bulbo-caſtanum majus folio apii*, en François *terre noix*. Ses feuilles ſont aſſez ſemblables à celles du perſil ; ſa racine eſt un tubercule gros comme une forte noix, charnu, noir au-dehors, blanc en-dedans, jettant pluſieurs fibres, d'un goût doux & agréable. Cette plante croît naturellement dans les terres à bled, ne craint point les intempéries des ſaiſons, vient facilement dans les terres cretacées & ſablo-

---

(6) *En effet, on ne peut cultiver cette plante dans toute ſorte de terre & à toute expoſition ; le ſol ſec lui eſt abſolument contraire, & les vents rompent facilement ſa tige, ou l'égrainent lorſqu'elle approche de la maturité ; d'ailleurs on ſçait que cette tige a une aptitude ſinguliere à la rupture par la charge de ſes grains, auſſi la voit-on toujours ſort courbée.*

(a) *Dans la Gazette N°. 24 de cette année, nous annonçames ces mêmes obſervations ; mais comme on auroit pu les perdre de vue, & que d'ailleurs nous ſommes dans la ſaiſon de cueillir la racine qui fait le ſujet de ces obſervations, nous avons penſé qu'il étoit à propos de les remettre ſous les yeux de ceux qui voudroient faire les expériences que l'on y propoſe.*

(b) *Il ſe vend à Rouen, chez Beſongne ; & à Paris, chez Durand neveu, rue Saint-Jacques.*

(c) *Ce Mémoire ſe vend à Bordeaux, chez les Freres Labotiere.*

(d) *Tous les ſavoneux ſont propres à ſecreter la bile qui eſt le ſavon naturel de l'eſtomach.*

deuſes, puiſqu'il y en a une très-grande quantité dans la Champagne. On en fait un fréquent uſage dans cette Province, & on mange cette racine comme des navets. Quelques-uns la coupent par rouelles lorſqu'elle eſt cuite au four ou ſous la cendre chaude, & la mangent en ſalade comme des betteraves.

Ne pourroit-on pas la faire ſécher, la réduire enſuite en poudre, en faire une bouillie, comme on fait avec le ſemouille, & même en compoſer un pain qui ſeroit plus aiſé à digérer que celui des patates, par les raiſons qu'on a données ci-deſſus ?

On invite les Sociétés d'agriculture & les Citoyens qui s'occupent du bien de l'humanité, de faire les eſſais propoſés, & de vouloir bien nous les communiquer, afin que nous puiſſions en faire part au public, & procurer de nouveaux ſecours à des malheureux auxquels on pourroit appliquer avec trop de vérité ce vers de Virgile :

Sic vos non vobis fertis aratra boves.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE DE PARIS.

Le 20 Septembre 1768, les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris ſe diſtinguerent de nouveau dans un concours que M. BERTIN, Miniſtre & Secrétaire d'État, honora de ſa préſence. Il y préſida, l'Aſſemblée fut très-nombreuſe, & compoſée de beaucoup de perſonnes de diſtinction.

Les parties principales du cheval conſidéré extérieurement, furent les objets que les Eleves enviſagerent de maniere à ne laiſſer rien à deſirer à cet égard.

Ceux qui furent admis à ce concours ſont :

Les Sieurs

FLANDRIN.. de Lyon, entretenu par le Roi.
SIMON..... d'Hirſinghen en Alſace, entretenu par la Province.
THIÉBAUD . de Bourgogne, entretenu par les États.
BECQUEMIE. } du Bourbonnois, entretenus par la Province.
GERVI..... }
PERRET .... du Mans, entretenu par M. le Comte de la Suze.
TILLEUL ... de Normandie, entretenu par M. le P. de Monaco.
GENSON.... de Verſailles, entretenu par l'Ecole Royale Militaire.
MAILLARD . } de Picardie, entretenus par la Province.
LA MANIERE }
GARNIER... }
CAMBRAY .. de Valenciennes, entretenu par la Ville.
LA CUEILLE. du Périgord, entretenu par M. l'Abbé Bertin, Conſeiller d'Etat.
BRAVI ..... de Montargis, entretenu par la Province d'Orléans.
GENGON ... de Bretagne, entretenu par M. Poulletier de Périgny.
PLANTIER .. du Régiment Dragons de la Légion de Hainault, entretenu par M. le Comte Viomenil.
THOREL ... du Régiment des Carabiniers, entretenu par M. le Marquis de Poyanne.
GODIN..... Maréchal des Logis du Régiment Dragons d'Autichamp, entretenu par M. le Marquis d'Autichamp.

Le ſieur CHANUT, étant de tous les Chefs de Brigade de l'Ecole, celui qui a mis le plus d'Eleves en état de ſatisfaire le public, prononça le diſcours ſuivant :

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

» Se perſuader que l'habitude des objets » ſuffit pour en ſaiſir les différentes faces, » & en démêler toutes les circonſtances & » tous les points, c'eſt ſe livrer à une erreur » ſans doute ſéduiſante, puiſque d'une part » elle peut flatter & ſervir l'amour propre, » & que, de l'autre, elle ſemble diſpenſer » des veilles & des efforts inſéparables de » toute étude approfondie.

» On a beaucoup vu, on a vu long-temps » & l'on voit chaque jour ; voilà les fondemens ſur leſquels le plus grand nombre » étaye ſon ſavoir & ſes lumieres, cependant que peuvent les yeux ſeuls & dénués » de tout ſecours ? Mais on ſe départ malaiſément d'une ſorte de réputation quelque » peu méritée qu'elle ſoit ; on croit qu'il ſeroit humiliant de convenir en public, de » ce que l'on eſt, dans une infinité d'occaſions, forcé de s'avouer en ſecret, & rien » n'eſt plus difficile que cet aveu, parce que

» rien n'eſt plus rare que l'amour du vrai » ſupérieur à l'amour de ſoi-même.

» Cette réflexion ne découvriroit-elle pas » la ſource des obſtacles qui ont retardé les » progrès de notre Art, & ne donneroit-» elle pas lieu de préſumer pourquoi la con-» noiſſances extérieure du cheval, ſi familiere, » ſi générale en apparence, & néanmoins » encore purement nominale, ſur-tout pour » la multitude qui ſe vante de la poſſéder, » eſt demeurée au point où les ſiecles précé-» dents l'ont laiſſée?

» On ne doit pas s'y tromper, MESSIEURS, » une confiance aveugle qui met la médio-» crité au niveau & même au deſſus des » vrais talents, étouffe le plus ſouvent ceux-» ci, car on n'a pas toujours le courage de » faire le bien pour le bien ſeul, & lorſ-» qu'on ſe voit moins avancé dans l'opinion » des hommes, que ceux dont le nom s'eſt » établi ſur la crédulité, il n'arrive que trop » fréquemment que le dégoût prend la place » du zele.

» Celui qui nous anime ne ſe ralentira » jamais; vous nous l'inſpirez, MONSEI-» GNEUR; vous avez daigné le ſoutenir, » MESSIEURS, par vos ſuffrages; & les reſ-» ſources infinies, que nous offre chaque » jour cette Ecole, nous ſauvent de tout » découragement, nous portent à aimer » même ce qui coute le plus à apprendre & » à ſavoir.

» Des démonſtrations raiſonnées nous ren-» dent en effet aiſées les vérités les plus diffi-» ciles, elles nous éclairent ſur celles qui » ſont les plus obſcures, elles tirent du » néant à nos yeux la plupart de celles qui » ſont encore inconnues, & les impreſſions » que reçoivent ici nos ſens, conſtamment » accompagnées de l'évidence des principes, » ſe lient néceſſairement dans l'eſprit de » chacun de nous, & ne peuvent qu'être » ſûres & durables.

» Nous vous devons, MONSEIGNEUR, » tous ces avantages. Ils nous deviennent » auſſi toujours plus précieux par l'eſpérance » qu'ils nous donnent de remplir un jour » l'objet que vous vous êtes propoſé dans un » établiſſement dont la création vous étoit » réſervée; en conſacrant les fruits de nos » travaux à l'utilité publique, nous les con-» ſacrerons à votre gloire.

Parmi les dix-huit Eleves qui concoururent :

Les Sieurs FLANDRIN, SIMON, GODIN, PERRET, THIÉBAUD & TILLEUL, furent jugés également dignes d'obtenir le prix. Le ſort l'accorda au ſieur PERRET, qui eut l'honneur de le recevoir de la main du Miniſtre.

Les Sieurs BECQUEMIE, CAMBRAY, GENGON, GERVI & LA CUEILLE obtinrent l'*Acceſſit*; & les applaudiſſemens que les autres reçurent ne peuvent qu'exciter leur émulation & leur zele.

ANNONCES DE LIVRES.

Lettres périodiques ſur la méthode de s'enrichir promptement & de conſerver ſa ſanté par la culture des végétaux, par M. Buc'hoz, Médecin Botaniſte Lorrain.

Le titre de cet ouvrage indique aſſez ſon utilité. Nous ne nous étendrons pas ici ſur cet objet. On peut lire la premiere de nos Lettres qui ſert de Proſpectus. Nous y traiterons de preſque toutes les plantes ſucceſſivement, ſans cependant garder aucun ordre que celui qui ſe préſentera dans nos Mémoires. Nous nous attacherons principalement aux plantes exotiques, ayant ſuffiſamment parlé des indigenes dans notre Traité hiſtorique des plantes de la Lorraine, qui ſe vend chez Durand neveu, Libraire, rue Saint Jacques, & dans notre Dictionnaire des végétaux de la France, qui eſt actuellement ſous preſſe. Nous conſidérerons dans ces Lett. les végétaux ſous différens aſpects, eu égard à l'Agriculture, au Jardinage, aux Arts & Métiers, à la Médecine, à l'art vétérinaire, & aux différens uſages économiques. Ces Lettres ſeront pour ainſi dire les faſtes des végétaux. Il paroîtra tous Mardis de chaque ſemaine une de ces Lettres. Le prix eſt de 5 ſ par Lettre. On en diſtribue déjà huit.

Comme pluſieurs perſonnes deſirent les avoir par ſouſcription, l'abonnement de ces Lettres pour l'année entiere, ſera de 18 ℔ franc de port pour la Province, & de 16 ℔ pour Paris. On s'inſcrira pour la ſouſcription, chez Durand neveu, rue S. Jacques, chez Lacombe, auſſi Libraire, rue Chriſtine, ou chez l'Auteur, rue des Cordeliers,

à l'ancien Hôtel de Saintonge.

Nota. Les trois dernieres Lettres que M. Buc'hoz vient de publier, & qui ſont les ſix, ſept & huitiémes, traitent des différentes couleurs qu'on peut tirer des végétaux, tant pour la peinture que pour la teinture. Ces trois Lettres ſont très-curieuſes, & renferment des choſes très-utiles. Nous en donnerons l'extrait.

A Treatiſe in which are illuſtratated by familiar examples, the various uſes of the dendrometer a new inſtrument, &c. Traité des différens uſages du dendrometre, inſtrument nouvellement inventé pour meſurer d'une maniere également prompte & ſûre les arbres ſur pied, & faciliter par ce moyen les opérations des ingénieurs & des architectes. Le même inſtrument peut encore ſervir à arpenter & niveller les terres, & à conduire les travaux des mines ſans le ſecours du calcul trigonométrique, 1 vol. in-8°. prix 3 ℔ 6 ß de France, chez François Neuberry, dans *Ludgate Street* à Londres. Le ſieur Bennet, Fabricateur d'inſtrumens de mathématique des Ducs de Gloceſter & de Cumberland, demeurant à Londres *in crown court ſoho*, conſtruit des dendrometres à juſte prix,

LETTRE

De M. Pingeron aux Auteurs de la Gazette.

Ayant appris, Meſſieurs, que le plan de former les cataſtes ou cadaſtres, qu'on a vu dans les journaux des mois d'Août & de Septembre dernier, avoit fait une telle ſenſation, que pluſieurs perſonnes ſe diſpoſoient à en faire uſage pour connoître la véritable étendue de leurs terres, j'ai penſé que je pouvois hazarder de vous communiquer la maniere dont le cadaſtre s'eſt trouvé naturellement fait dans le Comté de Nice.

Les Ducs de Savoie, ainſi que pluſieurs autres Souverains (les Ducs de Lorraine & les Ducs de Bourgogne) ne levoient jadis aucun impôt ſur leurs Sujets, mais ils les engageoient à leur faire de temps en temps des dons gratuits. Ces ſecours momentanés tenoient lieu de toute autre impoſition, & ne paroiſſoient point onéreux aux peuples. Ceux-ci s'empreſſant à ſeconder les vues de leurs Princes, n'attendoient point qu'on leur fit violence pour en tirer un tribut qu'ils croyoient purement volontaire, puiſqu'ils en faiſoient eux-mêmes la répartition. On voyoit même des ſujets ſe plaindre de ce qu'ils étoient moins impoſés que d'autres, & regarder cette différence comme humiliante pour eux. Quoique ces ſubſides ne fuſſent point annuels, ſi ce n'eſt en temps de guerre, ils ſe répétoient cependant aſſez ſouvent pour que chaque Communauté ſe crût en droit de régler la maniere de répartir juſtement l'impoſition. Rien ne ſe préſenta plus naturellement que de l'aſſéoir ſur les terres. Chaque Paroiſſe eſtima les ſiennes, & l'on perçut le tribut d'une maniere également ſimple & uniforme. Les beſoins preſſans du Roi de Sard^e., aujourd'hui regnant, l'obligerent pend^t la guerre à exiger un tribut annuel. Comme ſes intentions étoient qu'il fût réparti de la maniere la plus juſte & la moins onéreuſe, il ſe ſervit du tableau d'impoſition de chaque Paroiſſe. Comme celles-ci n'avoient pu faire de fauſſes déclarations à leurs Syndics ni aux anciens qui connoiſſoient parfaitement la valeur abſolue & relative de leurs fonds, le Prince eut un état fidele du prix & du revenu des terres, c'eſt ainſi que le *cadaſtre* fût fait ſans le ſçavoir. Ne ſeroit-il pas aiſé d'employer le même moyen partout ailleurs? Chaque Généralité devroit être impoſée, par exemple, à tant l'arpent de telle ou telle eſpece de terrein, ayant plus ou moins de débouché & de facilité pour vendre; ſi chaque Paroiſſe qui la compoſe, régloit elle-même l'impoſition d'après ce principe, en permettant toutes fois au particulier prétendu lézé, ou lézé réellement, de faire ſes repréſentations dans un temps fixe, un *cadaſtre* ne ſeroit plus une opération effrayante, & ceſſeroit de fournir matiere aux ſpéculations des faiſeurs de projets. La ſomme de tous ces petits *cadaſtres* particuliers, ſeroit le *cadaſtre général*. Partant d'après les faits, modifiant ce que la nature des lieux & celle des Gouvernemens exige, on court moins de riſque de s'égarer. Dans l'adminiſtration publique, de même qu'à la guerre, on ne commet point de petites fautes, & le reproche du Poete, *O! imitatores ſervum pecus*, a ſes bornes: imiter un projet utile, c'eſt rendre un ſervice à l'Etat dont on eſt membre.

COMMERCE.

DE LONDRES.

Extrait de différentes lettres.

L'Amiral John Moore accompagné de tous les Capitaines & des autres Officiers de la Marine de S. M. qui ſe trouvoient tant dans le Port de Portſmouth que dans les environs, s'eſt rendu le 17 Août à bord de la Frégate le *Seaford*, pour être préſent à l'eſſai d'une pompe à chaine de nouvelle invention, qui a pleinement ſatisfait l'Amiral & les Officiers, & mérité un applaudiſſement géné ral. (a)

Voici le réſultat de l'épreuve.

La nouvelle pompe manœuvrée par quatre hommes, débite un tonneau d'eau en 42 ſecondes. L'ancienne, lorſqu'elle eſt dans le meilleur état, & manœuvrée par ſept hommes, débite un tonneau en 47 ſecondes.

La nouvelle manœuvrée par deux hommes, débite un tonneau en 76 ſecondes.

L'ancienne ne peut pas être miſe en mouvement par deux hommes.

La chaîne de la nouvelle pompe ayant été caſſée à deſſein & jettée dans le puits, a été rétablie & remiſe en action dans l'eſpace de deux minutes.

L'ancienne n'a pu être rétablie qu'en deux heures.

La nouvelle ayant été engorgée par des éclats de bois & par le ſable, a été nétoyée & a joué en quatre minutes.

L'ancienne n'a pu être nétoyée qu'après que l'eau eut été pompée du Vaiſſeau.

Tous les Officiers qui étoient préſens à cette épreuve, ont déclaré que c'étoit le plus haut point de perfection auquel on pût atteindre dans une machine de cette eſpece, & qu'elle devoit être non-ſeulement d'une épargne conſidérable pour la Nation, mais encore de la plus grande utilité pour les Vaiſſeaux qui ſe trouvent à la mer, parce qu'il arrive rarement qu'elle ſe dérange, & qu'elle eſt très-aiſée à raccommoder.

(a) *Nous avons déjà parlé de cette pompe, mais avec moins de détails.*

DE DUBLIN, *le 30 Août.*

Le nombre des acres de terre en Angleterre eſt de - - 34088500 H

Dans les Principautés de Galles, - - - 5398500

TOTAL. - - 39487000

En Irlande, - - 11042642

Notez que toutes les fondrieres & montagnes ne ſont pas compriſes dans l'arpentage que l'on a fait de l'Irlande, & que par-conſéquent cette Iſle, y compris leſdites fondrieres & montagnes non arpentées, ne cede en rien en largeur à l'Angleterre conſidérée ſans le pays de Galles, vu que mille arpens Irlandois équivalent à 1620 arpens Anglois.

On apprend que les troubles qui regnent actuellement dans l'Amérique ſeptentrionale, ont fait baiſſer dans quelques Colonies de 20 pour cent le prix des terreins, & qu'il y eſt devenu très-difficile de trouver des acquéreurs.

Les dernieres lettres que l'on a reçues, tant de la Virginie, que du Mariland, portent que pluſieurs milliers d'acres de terre ſur leſquels on avoit coutume anciennement de cultiver du tabac, ont été cette année enſemencées avec du froment, & que l'on a trouvé que le Cultivateur en retiroit un profit beaucoup plus grand.

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 23 Sept.

		L'ONCE.
Or monnoyé	3 ℔	19 ß 6 d.
dito en barres (*a*) . . .	3	19 6
Pieces de huit. Grandes pillares . .		5 4
d°. petites		5 4
Grandes pillares du Mexique		5 4
d°. petites du Mexique.		5 4
Argent en barres (*b*) . .		5 6

(a) *Le prix de la Tour eſt 3 ℔ 18 ß.*

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, eſt 5 ſchellings deux deniers.*

Quand le prix de la place eſt plus fort que celui que l'on en donne à la Tour où ſe frappe la monnoie, c'eſt une preuve que la balance de l'importation avec l'exportation n'eſt point favorable à l'Angleterre. C'eſt qu'il n'entré pas en Angleterre autant de matieres d'or & d'argent qu'il en ſort. *Cantillon, eſſai ſur le commerce.*

N. B. Il y a environ un mois que l'or ſe payoit deux deniers plus cher.

COURS DES CHANGES

PARIS. *le 5 Oct. 1768.*		LYON. *le 27 Sept.*		BORDEAUX. *le 23 Sept.*		MARSEILLE. *le 22 Sept.*	
Amſterdam,	55 3 8e	Amſterdam,	55 5 8e. ½	Amſt.	55 7 8e	Londres,	31 ¼
Lond.	31 15 16e	Auguſte,	51 3 8e	Lond.	32 1 16e	Amſt.	54 ½
Hambourg,	180 ½	Vienne,	51 3 8e	Hamb.	27 3 8e	Cadix,	15 3
Madrid,	15 6	Londres,	31 7 8e.	Paris échu,	½ p ⅝ p	Madrid,	15 5
Cadix,	14 17	Livourne,	94 ¾			Livourne,	97 ½
Livourne,	95	Gênes,	92 ¼	*du 26 Sept.*		Naples	86
Lyon,	1 p ⅝	Madrid,	74 ½			Gênes,	95 ½
		Cadix,	74 ¼	Amſterd.	55 7 8e	Paris,	½ p ⅝ b.
		Paris,	¾ p ⅝ p.	Lond.	32 1 16e	Lyon.	1 p ⅝ b.
		Marſeille,	1 ½ p	Hamb.	27 3 8e	Montpellier,	au pair.
		Dépot p. S.,	1 ⅓	Paris échu,	½ p ⅝ p	Piaſtres,	
		Piaſt.	48 10				

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 5 Octobre 1768.*

	#	ß	
Or de Portugal, à	712		*marc.*
Du Mexique à	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	710		
Ducats à	96	10	*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à	98		
Or à 20 karats à	82	10	
L'argent à 11 d. 20 g. à	54		*marc.*
Idem à 11 d. 10 g. à	51	17 6	
Piaſtres.	48	12 6	

AVIS

Relativement à la Navigation d'Amſterdam à Rouen, & de Rouen à Amſterdam.

Les longueurs du beurt (*) d'Amſterdam ayant fait retirer de ladite Ville, & paſſer à Rotterdam nombre d'ordres, non ſeulement pour les marchandiſes que l'une & l'autre place peuvent fournir indifféremm^t., mais encore pour les fromages & autres eſpeces qu'Amſterdam, par ſa proximité de la Nord Hollande, peut fournir mieux conditionnés & à meilleur compte, on a cherché depuis long-temps à y remédier.

On a cru ne pouvoir mieux le faire qu'en formant une ſociété des principaux Chargeurs pour faire bâtir neuf Navires deſtinés à ſuivre & ſervir ſucceſſivement le beurt pour Rouen, leſquels Navires on s'attachera, vuides comme pleins, à faire partir tous les quinze jours.

On ne doute nullement qu'un établiſſement auſſi intéreſſant à la navigation d'Amſterdam à Rouen, ſoit par la ſolidité des Navires, ſoit par la célérité des expéditions,

(*) *Beurt eſt un mot Hollandois qui ſignifie tour, la raiſon pourquoi les bâtimens employés au commerce d'Amſterdam avec Rouen, ſont nommés ainſi, c'eſt qu'il y en a un nombre fixé pour cet objet qui doivent partir chacun à leur tour; le mot Hollandois eſt beurt-man.*

ne reçoive une entiere approbation des Négocians intéreſſés à ce genre de commerce, & que la certitude de recevoir leurs marchandiſes promptement ne les porte à donner leurs ordres à Amſterdam par préférence à toute autre Ville de Hollande.

Ils ſont ſur-tout dans le cas de le faire, relativement aux fromages & autres marchandiſes de ſaiſon qui ne peuvent ſupporter un ſéjour trop long à bord des Navires, ſans eſſuyer un dépériſſement & dommage conſidérable.

Indépendamment de la célérité de l'expédition, les intéreſſés dans la nouvelle ſociété du beurt, voulant donner tous les ſoins poſſibles à la conſervation des marchandiſes ſujettes à dépérir par elles-mêmes, ſe propoſent de faire arrimer les fromages un à un, au lieu de deux à trois l'un ſur l'autre, qu'on a coutume de les mettre ordinairement, & ſe flattent que MM. les Négocians ne ſe refuſeront pas à leur accorder une légere augmentation de fret ſur cette eſpece, qui ne balancera pas les frais extraordinaires qu'ils ſeront obligés de faire pour remplir cette ſujétion.

L'expérience déjà faite de cette méthode, a convaincu qu'il n'en eſt point de plus capable de conſerver cette marchandiſe en bon ordre, & de prévenir les fréquentes diſcuſſions qu'il y a eu entre les Négocians & les Maîtres de Navires à cet égard.

On ne ſe bornera point à faire partir tous les quinze jours un Navire d'Amſterdam pour Rouen, mais pour prévenir les longueurs que les Négocians Chargeurs de Rouen ont également éprouvées dans le départ des Navires de Rouen pour Amſterdam, leſquels on a quelquefois tenus juſqu'à cinq & ſix ſemaines en charge, on ſe propoſe auſſi de faire partir de Rouen ceux de la ſociété régulierement au bout de quinze jours, à compter de celui où ils auront fini leur décharge.

Par-là Meſſieurs les Négocians ne ſeront point ſuſceptibles d'être trompés par de fauſſes annonces de départ, & ſeront ſûrs qu'en donnant dans ces Navires, ils partiront au jour indiqué.

Le temps de leur départ ſera annoncé par affiches, & en attendant on prévient que le Capitaine *Age Doedes Van Staveren*, commandant le Navire la *Poſte de Rouen*, ſera le premier dans ce cas.

Il réſultera un avantage particulier de la préférence à donner à ces Navires, en ce que chacun d'eux eſt armé de quatre pierriers & autres menues armes capables d'écarter les Ecumeurs de mer, qui récemment ont pillé divers Navires dans la Manche.

Les perſonnes qui auroient quelque partie intéreſſante ou quelques arrangemens à propoſer, pourront s'adreſſer à Rouen, à Meſſieurs *Charles Bourniſien* & fils; ou à Meſſieurs *Lachenez Heude* freres, chargés de la correſpondance deſdits Navires.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. d'Oct.
Deſchamps,	5e.	E.	13
Marſollier,	14e.	L.	11
Molliere,	51e.	C.	10
De Fays,	42e.	J.	11

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1768.	*Lundi 3.*	*Mardi 4.*	*Mercredi 5.*
Ac. des Indes.	1197 ½	1195	1190
Emp. de la Com.	425		
Prom. à 5 p ⅌			
Prom. à 4 p ⅌	41 ½	41 ½	41 ½
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	877 ½	877 ½	875
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.		11	11
3e. Loterie.		3	3
Annuités.			
Coup. d'An.	60 ½	60 ½	60 ½
Emp. de 50 mil.	40	40	40
Emp. de 30 mil.	41 ½ 42	42	41 ½
Col. 1759.		44	44 ½
Canada.	46 45 ½ 1m	46. 10m	
4e. L. Epoques	17 16 ½	16 ½ 12e. 21 ½	17
Nouette	40	40	40 ½
Ac. de la caiſſe	dup. 60		
CONTRATS.			
tirage de la C.	2e. 398 4e. 340	4e 338 5e 338	
	5e. 338		
Bretagne.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 81.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Août 1768 dans les GE'NE'RALITE'S *de*

CAEN.				LILLE.				METZ.				ROUEN.			
LIEUX des Marchés	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d				
Avranches.	24			Aire.	22	10		Longwy.	19	12	8	Andely.	31	15	6
Bayeux.	21*	10	6	Arras.	29	18	1					Caudebec.	28	3	7
CAEN.	27	7	3	Bailleul.	31	14	5	METZ.	18	11	3	Dieppe.	30		5
Carentan.	23	3	8	Bapaume.	31	5	3	Montmedy.	20	5		Eu.	28	5	8
Coutances.	29	3	4	Bergues.	31	10	7					Evreux.	33	2	6
Mortain.	24			Bethune.	25	19	2	Phalsbourg.	18	13	4	Giſors.	33	1	4
St. Lo.	32*	11	8	Caſſel.	30			Sarrebourg.	18			Le Havre.	29	13	8
Valognes.	23	6		Douay.	28	9	7					Lions.	33	12	9
Vire.	24	12		Dunkerque.	35*			Sarlouis.	16*			Magny.	34*	10	
				Gravelines.	31	11	10	Sedan.	23			Montiviliers			
				Heſdin.	28							Neufchatel.	28	3	6
				LILLE.	25	1	5	Thionville.	19	12	8	Pont-de l'Arche.	32		
				S. Omer.	28	2	6	Toul.	23*	9	8	Pont-Audemer.	30	1	6
				S. Pol.	21*							Pont-l'Ev.	26*	11	4
				S. Venant.	28	16		Verdun.	18			ROUEN.	33	2	6
								Vic.	17	9	1				
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	25	10	6	From. le ſep.	28	11	9	From. le ſep.	19	6	8	From. le ſep.	30	17	5
Pain la liv.		2	9	Pain la liv.		4	2	Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		3	8
Avoine le ſ.	7	15	5	Avoine le ſ.	7	1	6	Avoine le ſ.	4	18	9	Avoine le ſ.	7	13	9
Foin le q.	2	1	10	Foin le q.	1	11	10	Foin le q.	1	9	9	Foin le q.	1	9	9
Paille le q.	1	9	11	Paille le q.	1	1		Paille le q.		10	7	Paille le q.	1		10

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 23 au 28 Septembre 1768, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François & 2 Etrangers, ſçavoir, des François, le *Jupiter*, Capitaine *Baſſoc* du Havre, venant du Cap & de Saint Marc en retour de Guinée; la *Themis*, Capitaine *Maſſon* du Havre, venant du Port-au-Prince, chargés tous deux de marchandiſes des Colo-

nies ; la *Mizere*, Capitaine *Dabreuil* de Granville, venant du Banc de Terre Neuve chargé de morue verte ; la *Magdelaine*, Capitaine *Ponsif* de Rouen : le *Pollion du Havre*, Capitaine *Hericher* du Havre, venant tous deux de Breſt ſur leſt ; la *Marie Geneviève*, Capitaine *le Burt* du Conquet, venant de Marennes chargé de ſel ; des Etrangers, la *Marie*, Capitaine *Shard* de Scarboroug, venant de Newcaſtle chargé de charbon de terre ; l'*Anne Chriſtine Friderique*, Capitaine *Hille Janſen* d'Altena en Danemark, venant d'Archangel chargé de fer, goudron, chanvre, ſuif, toile, ſoies de porc & cuirs de Ruſſie.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 13 Navires François & 9 Etrangers ; ſçavoir, des François, le *Gracieux*, Capitaine *Guerard*, allant au Cap ; le *Marville*, Capitaine *Prevoſt*, allant à la Martinique & à la Guadeloupe, chargés tous deux de bœuf, ſaumon, lard, beurre, farine, vin, bougie, charbon de terre, fayence, chaiſes de Jonc, ferremens, vaiſſelle d'argent, toile de chanvre & de lin, ginzas, coutil, damaſſe, indiennes, mouſſeline, dentelles, rubans, etoffes de ſoie en or & en argent, chapeaux, bourſes à cheveux, poudre à poudrer, harnois de chevaux & autres marchandiſes de mercerie & quincaillerie ; la *Marie Anne*, Capitaine *Cauchon*, de relâche depuis le 5, venant d'Oſtende, allant à Nantes chargé de diverſes marchandiſes ; les *Trois Freres*, Capitaine *le Normand*, allant à Breſt chargé de bois ; le *Saint Firmin*, Capitaine *Marambeaux* qui avoit été obligé de rentrer de relâche, parti pour la ſeconde fois allant à Saint Ander ; l'*Aimable Thérèſe*, Capitaine *Desjardins*, allant à S. Valeri ſur Somme ; le *Saint Charles*, Capitaine *Cointrel*, allant à Dieppe ; la *Marie Victoire*, Capitaine *Delair* de Cherbourg, allant dans ce même Port ; le *Maréchal Duc de Broglie*, Capitaine *Tribou*, allant à la Rochelle ; l'*Aimable Eléonore*, Capitaine *le Mao*, allant à Breſt ſur leſt ainſi que les cinq Navires précédens ; le *Céſar Auguſte*, Capitaine *Carré* ; l'*Amitié*, Capitaine *Blot*, allant tous deux à Bayonne chargés de 294 balles de lin crud ; l'*Aimable Portugaiſe*, Capitaine *le Clerc*, allant à Liſbonne chargé de diverſes marchandiſes, des Etrangers, l'*Aventure*, Capitaine *Fletcher*, Anglois ainſi que les ſuivants allant en Angleterre ; l'*Elliot*, Capitaine *Ferrie*, allant à Glaſcow ; le *True Blue*, Capitaine *Boyter* ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Armour* ; la *Peggy*, Capitaine *Boyd*, allant tous trois en Ecoſſe ſur leſt comme les deux précédens ; l'*Eſperanoe*, Capitaine *Claas Heer*, Hollandois ainſi que le ſuivant allant à Amſterdam chargé de ſucre ; la *Demoiſelle Eliſabeth* de 300 tonneaux, Capitaine *Jacobs Pieters*, allant à Hambourg chargé de ſucre, de café & d'indigo ; le *Joſeph & les Deux Amis*, Capitaine *Ferrera* Eſpagnol ; la *Thetis*, Capitaine *Morillo*, allant tous deux à Bayonne chargés de 275 balles de lin crud.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

ſucres dans les rafineries. Je dois en envoyer un échantillon à la rafinerie de Dijon.

J'ai ſouvent découvert des marnes par les iudications que je viens de donner, & je pourrois citer un grand nombre d'exemples.

On trouve encore des marnes en creuſant des puits dans la campagne; mais comme les particuliers ne la connoiſſent ſouvent pas, cette découverte devient inutile.

Je finirai cet article par la deſcription de la marne qu'on trouve dans le *Mémoire de M. de Maſſac, ſur la qualité & l'emploi des engrais.* (a)

La marne eſt une eſpece de terre ou de cops foſſile. Il paroît au toucher onctueux & gras, & reſſemble beaucoup à la terre glaiſeuſe; on le confond ſouvent avec elle, quoi qu'il y ait des différences eſſentielles. » .... Une qualité diſtinctive de la marne eſt que, quand elle eſt miſe dans l'eau, elle tombe au fond en poudre. Cette propriété caractériſtique vient de ce que ſes parties n'ont qu'une foible adherence entr'elles, de ſorte que l'eau, quoi qu'entrant avec très-peu de force dans ſes pores, en diviſe les parties. Par là on la diſtingue ſuffiſamment de toutes les autres terres, & ſur-tout de la terre glaiſeuſe qui n'admet pas l'eau ſi facilement.

Elle fermente avec tous les différens acides & les détruit même. Cette propriété d'attirer & de détruire les acides, eſt encore une de ſes qualités diſtinctives, ſans laquelle une terre ne ſçauroit être regardée comme vraie marne. Cette qualité, ainſi que celle de ne pouvoir en faire de la brique, la diſtingue encore de l'argile ou glaiſe. La force du feu altere conſidérablement la marne; elle y perd ſa vertu anti-acide, & elle n'eſt plus diſſoluble dans l'eau comme auparavant.

La marne, comme toutes les terres abſorbantes dont ſe ſervent les Chymiſtes pour ſéparer les huiles des autres corps, attire puiſſamment, & fixe les huiles qui ſe trouvent dans la terre, qui y ſont tombées avec la neige & la pluie, & même celles qui flottant dans l'air, touchent à la ſuperficie de la terre.

Il y a un corps très-reſſemblant à la marne en apparence, mais qui eſt fort différent quant à ſes effets. On le trouve ſouvent dans la même couche que la marne; il eſt d'une couleur plombée & noirâtre; au lieu de fertiliſer la terre, il rend les meilleures mêmes incapables de produire aucune ſorte de végétaux pendant deux ou trois ans, & quelquefois plus long-temps. Un corps ſi pernicieux dans l'agriculture, mérite bien d'être entiérement dépeint, & caractériſé, afin qu'on évite d'en faire uſage. Voici comment s'explique à ce ſujet M. François Hume, célebre Chymiſte & Médecin Anglois.

» Ceux qui ont le mirux connu la marne, » dit-il, ont remarqué une différence entre » elle & le corps dont il s'agit. Ils ont ob- » ſervé que la marne prend un certain poli » quand les Ouvriers la travaillent avec leurs » outils, ce que le dernier corps ne fait pas. » Cette qualité ne ſuffit pas pour diſtinguer » aſſez ces deux corps l'un de l'autre. Pour » les reconnoître plus ſurement, prenez de » cette mauvaiſe terre une motte qui n'ait » pas été long-temps expoſée à l'air, on » trouvera qu'elle a un goût tout-à-fait dif- » férent de la marne; celle-ci a un goût doux » & onctueux, l'autre a un goût acide & af- » tringent. Ce dernier reſſemble à la marne » en ce qu'il tombe en pouſſiere au fond » de l'eau, mais alors il en differe notable- » ment en ce qu'il n'excite aucune fermen- » tation avec les acides, & qu'il n'en détruit » pas l'acidité ou l'aigreur. Il rend rouge le » ſyrop de violette ou le papier bleu, ce » qui eſt l'effet ordinaire des acides, au lieu » que la marne, comme toutes les terres » abſorbantes, alkalines ou acres, leur don- » ne une couleur verte, qualités ſuffiſantes » pour apprendre à diſtinguer de la marne » ce corps pernicieux, & à l'éviter.

RÉPONSE

A la queſtion d'Agriculture inſérée dans la Gazette du Commerce N°. 77, année 1768. (1)

Vous demandez, Monſieur, des renſeignemens pour bien cultiver le houblon dans un terrein qui lui eſt propre; je ne peux

(a) *Broch. in-8°. A Paris, chez Ganeau.*

(1) *Page 760.*

mieux ſatisfaire à votre demande qu'en vous renvoyant à un ouvrage intitulé : *La Bouſſole agronomique* : (2) vous y trouverez que cette culture eſt très-fructueuſe dans des terreins de *fondrieres ou de marais*, lorſqu'on veut tirer partie de ceux-ci, & qu'on ne veut pas employer des ſols *gras & humides* à une expoſition tranquile (3) à cette plantation.

DES SABLES D'OLONNE, *le 15 Septembre 1768*,

Depuis le premier de ce mois nous avons eſſuyé dans cette Élection les plus violentes tempêtes, les pluies les plus abondantes & les orages les plus extraordinaires. le 8 de ce mois, entre autres, il tomba toute la journée une telle abondance de pluie, que tout-à coup les prés marais furent ſubmergés au point qu'il fallut en faire ſortir promptement les beſtiaux & les chevaux. Les foins qui étoient encore en meules dans les prés, parce que la ſaiſon n'avoit pas été aſſez favorable pour les charoyer, ſont entiérement perdus. Tous les poiſſons qu'on avoit dans les réſervoirs d'eau de mer en ſont ſortis, parce que l'eau a paſſé beaucoup au-deſſus des chauſſées. Les gerbes de bled qui étoient en piles, & à l'air faute de logemens pour les ſerrer, ont été pénétrées de la pluie, de ſorte que le bled germe & pourrira ſi le temps ne devient favorable pour le faire ſecher & le battre ; d'ailleurs, les terres en guerets ſont ſi détrempées qu'on ne peut les labourer pour les préparer à recevoir les ſemences, les bœufs y entreroient juſqu'au ventre. Le 12 de ce mois, ſur les trois heures du matin, il fit un tonnerre furieux, & l'orage tomba en grêle à S. Gilles-ſur-Vic & dans quatre à cinq Paroiſſes voiſines ; cette grêle étoit comme des morceaux de glace de deux pouces en quarré & d'un pouce d'épaiſſeur ; les fruits & les raiſins ſont tous perdus & hachés, & toutes les vitres ont été caſſées. Sans les ſoins de M. de Lezardiere, qui s'eſt porté avec tous ſes Domeſtiques & les gens du voiſinage à la chauſſée de Soulans & au pont de Riés, pour faire réparer & fortifier les chauſſées, & boucher les coupes qu'avoient faites les eaux douces d'un côté, & d'un autre côté la mer qui étoit préciſément à ſon plein, tout le pays eût été perdu. M. de Lezardiere a paſſé pluſieurs jours & pluſieurs nuits dans l'eau juſqu'au-deſſus de la cinture dans les endroits où il y avoit le plus à craindre ; il y a fait porter de ſon château de la Vérie, non-ſeulement tous les bois qu'il avoit, mais même juſqu'aux rateliers de ſes écuries, derriere leſquels il a fait mettre des faſſines, de la paille & du foin, pour boucher les coupes & ſoutenir les terres. M. Dupleix, Subdélégué aux ſables, s'eſt auſſi tranſporté dans les Paroiſſes de S. Jean & Notre-Dame de Monts & le Pairier, & a donné tout de ſuite, & fort à propos des ordres pour faire couper tous les chemins élevés qui traverſent ces marais, ce qui a empêché une plus grande inondation, en donnant un cours aux eaux pour ſe rendre plus directement & plus promptement à la mer. Heureuſement le pont & l'écluſe que M. de Beaumarchais a fait nouvellement conſtruire ſur la petite riviere du Jaunais, proche S. Gille-ſur-Vic, a reſiſté ; les portes ont empêché la mer d'entrer dans les marais du Jaunais, & ont donné un libre cours aux eaux douces, ce qui a ſauvé tout ce canton là, à l'inondation près qui ne ſeroit que paſſagere ſi les pluies

---

(2) *Ce livre ſe vend chez* Deſpilly, Lib. rue S. Jacques, *voyez* page 350, *troiſiéme recueil.*

*Voyez encore l'*Eſſai de la Société de Dublin, *qui ſe vend chez les freres Etienne rue S. Jacques*, *le* Patriote Artéſien, *le* Gentilhomme Cultivateur, *l'*Economie rurale de Luders, *quatriéme ſection*, *le* Magazin économique de Siléſie, *treiſiéme partie*, 2^e *vol. chap. 21*, idem du Dannemark, *prem. vol. chap. 12*, *le* Dialogue entre un Payſan & ſon Curé, *ouvrage traduit du Danois*, chez Deſpilly, Libraire.

*L'*Avant-Coureur, *5 Janvier 1763*, *le* Journal économique, *Janvier*, *Mars 1751*, *Avril 54*, *Mars 57*, *Janvier 62* ; le rapport fait au Roi de Dannemarck, (*chez Deſpilly*) *pieces juſtificatives lettres C. D. E.*

(3) *On emploie en Flandres les terreins gras & humides à cette culture, & ces terreins ſont entourés de hayes fort élevées ou de murs, on apporte par ce moyen, des obſtacles aux effets des vents qui arracheroient & culbuteroient les plantations.*

ceſſoient ; mais le Pont de la Chaiſe Girault qui eſt ſur la même riviere, à deux lieues dans les terres, a été emporté ; & eſt entiérement détruit ; comme il pleut tous les jours ſans aucune apparence de beau temps, il y a tout à craindre pour l'avenir.

PRIX

De la Somme de cent vingt l. propoſé par M. DU CLUSEL, *Intendant de la Généralité de Tours, & par le Bureau de la Société Royale d'Agriculture réſidant à Tours, aux conditions qui ſuivent, & deſquelles aucun Concurrent, ſous quelque prétexte que ce ſoit, ne pourra s'écarter.*

Il ne ſera admis au Concours que cent perſonnes, & dans ce nombre, que les Jardiniers de l'intérieur de la Ville de Tours, de ſes Fauxbourgs, & les Habitans des Varennes, de Saint Pierre des Corps, de S. Etienne du Chardonneret, de Saint Eloy, de Notre-Dame la Riche, de Beaumont-les-Tours, du Pleſſis, de Sainte Anne & Saint Côme incluſivement, de Saint Sauveur juſqu'à ſon Pont, & la Paroiſſe entiere de Saint Symphorien.

Les premiers inſcrits, juſqu'au nombre de cent, ſeront les ſeuls admis, leur nombre une fois rempli, on n'admettra perſonne au concours.

Il ſera délivré aux cent concurrens un paquet cacheté contenant une once de graine de mûrier blanc, qui ſera priſe de la même qui compoſera le paquet de celle qu'on doit faire venir à cette occaſion ; le poids de chaque paquet ſera égal pour tout le monde, la graine de même qualité, & le nombre des ſemences s'y rapportera à-peu-près.

Le Bureau d'Agriculture ſe propoſe de faire ſemer une once de la même graine, pour ſervir ſeulement de piece de comparaiſon, afin de n'être pas trompé dans l'examen qu'il fera faire par ſes Commiſſaires des ſemis de ceux qui concourront, & qui pourroient charger leurs planches de graines étrangeres ; ce qui étant facile à connoître, excluroit celui qui auroit fait cette ſupercherie.

On laiſſe aux Concurrens le choix du terrein, les ſoins pour le préparer, l'améliorer, & généralement faire tout ce qui ſera néceſſaire pour mieux réuſſir : on les avertit ſeulement, que dans l'examen des Semis, Meſſieurs les Commiſſaires auront égard à toutes ces circonſtances.

Il ſera libre à chaque Concurrent de ne former qu'une, deux ou trois planches ; mais lorſqu'ils en établiront plus d'une, ils ſeront tenus de laiſſer entre chaque planche un paſſe-pied, afin d'avoir la liberté de les purger des mauvaiſes herbes, lorſque les ſemis l'exigeront ; car ſans cette attention il ne faut pas ſe flatter de pouvoir réuſſir, ſurtout dans les ſemis de mûriers blancs.

L'eſpace qui contiendra les ſemis ne pourra être moindre, ſans les paſſe-pieds, de 150 pieds quarrés, & avec les paſſe-pieds, de 200 pieds quarrés au plus.

On ſera libre de ſemer dès le mois d'Avril, & même de prolonger juſqu'au 5 Mai ; plus tard, il y auroit à craindre de ne pas réuſſir, mais on prévient que le véritable temps de ces ſortes de ſemis, eſt du 15 à la fin du mois d'Avril, qu'il eſt même quelquefois utile de leur donner des arroſemens après le ſoleil couché : c'eſt à l'intelligence du Cultivateur à ſuivre à cet égard ſes lumieres & celles du bon ſens.

Les ſemis des Concurrens ſeront examinés dans les mois de Juillet & d'Août par Meſſieurs les Commiſſaires du Bureau d'agriculture, qui ſe tranſporteront ſur les lieux.

Enfin le prix ſera délivré à celui qui aura le mieux réuſſi à la Séance qui ſuivra la rentrée de la S. Martin d'hyver 1771, ſans pouvoir être remis plus loin.

On invite tous ceux qui veulent concourir, à bien préparer par avance leur terrein, à le bien défoncer par la bêche, & à lui donner les amendemens qu'ils jugeront leur être convenables.

AVERTISSEMENT.

En annonçant dans la Gazette N°. 75, les ſujets de prix propoſés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, nous oubliames de faire connoître à qui il falloit remettre les Mémoires qui concourroient pour le prix. Nous avertiſſons donc qu'il faut les adreſſer francs de ports à M. de la Tourrette, ou à M. Bollioud Mermet, ou à M. Aimé de la Roche.

ANNONCES DE LIVRES.

M. T. Major, Graveur du Roi de la G. Bretagne, donne aujourd'hui au public l'ouvrage qu'il avoit annoncé il y a quelques mois, & qui a pour titre : *Les ruines des trois temples grecs de l'ancienne Ville de* PŒSTUM *ou* POSIDONIE *dans la Grande Grece, à 22 lieues de Naples.* Cet ouvrage conſiſte en 31 tailles douces gravées avec beaucoup de ſoin, & imprimées ſur de très beau papier, format de celui de Balbec & de Palmire. Ces diverſes gravures repréſentent les vues les plus agréables en perſpectives de ces édifices, les unes faites d'après des deſſins très-exacts d'habiles Artiſtes, & d'autres d'après d'excellens tableaux, peints exprès pour ſon Excellence le Chevalier Gray, à préſent Ambaſſadeur à Madrid, pendant qu'il étoit Envoyé-extraordinaire & Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. Britannique à la Cour de Naples. M. Soufflot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Architecte de S. M. très-Chrétienne, Membre de l'Académie Royale d'Architecture, & Contrôleur des bâtimens de Paris, a levé les plans, déterminé les élévations & pris les dimenſions de ces édifices avec la plus ſcrupuleuſe exactitude pendant ſon ſéjour en Italie. L'ouvrage eſt diviſé en trois parties. La 1re. contient un abregé hiſtorique de l'origine de Pœſtum ou Poſidonie, ainſi que de ſon état ancien & moderne. La ſeconde renferme une deſcription de ces temples, à laquelle on a ajouté quelques remarques, où l'on a cru qu'elles étoient néceſſaires. La troiſiéme enfin eſt une *diſſertation ſur les médailles & les monnoies anciennes de cette Ville*, où l'on explique les figures frappées ſur ce métal, & qui ſe voient à l'une des planches à quelques vignettes & culs-de-lampes de cet ouvrage. Ce livre eſt traduit de l'Anglois en François, & ſe débite en France en l'une ou l'autre langue au prix de deux louis d'or, ou de 48 ℔ tournois en blanc. On peut s'adreſſer pour l'achat à Londres, chez le Graveur dans S. Martin's-Lane; à Paris, chez *Briaſſon, Libraire, rue S. Jacques*, & à Amſterdam, chez M. P. Fouquet, junior. Le prix eſt de 23 florins.

Cinquiéme lettre de M. Buc'hoz ſur le bled de Smyrne ou bled de Miracle, in-8°. A Paris, chez Durand, Didot, Cavelier & Lacombe, prix 5 ß.

Cette lettre a pour but de préconiſer le bled de Smyrne, qui en effet eſt ſéduiſant par les apparences; mais comme les effets n'y ont pas répondu, on n'a pas tardé à abandonner une plante qui occupoit un terrein utile. Nous ſommes fâchés de n'être pas de l'avis de M. Buc'hoz, dont le zele pour le bien public ne peut être aſſez loué, & même récompenſé. Nous le prions de lire les Gazettes de cette année numéros, 15, 19, 22 & 25. Il vera que nous ſommes fondés à réfuter ce qu'il avance en faveur du bled de Smyrne.

Le Commerçant politique, broch. in-12 1768, à Londres, & ſe trouve à Paris, chez Vente, Libraire, Montagne Sainte-Genevieve.

Cet ouvrage mérite d'être examiné. Nous en donnerons inceſſamment l'extrait.

COMMERCE.

SUJETS DE PRIX.

LA Société établie à Hambourg pour l'avancement des Arts & Profeſſions utiles, à propoſé un prix de cent ducats pour celui qui découvrira la *compoſition d'une véritable couleur verd-pré, propre à peindre des cotons, & qui ne ſoit pas plus couteuſe que les autres couleurs.* Un ſemblable prix pour celui qui inventera & produira *la meilleure pompe à feu, facile à tranſporter dans des paſſages étroits, & dont les frais de conſtruction & de manœuvre ne ſoient pas plus conſidérables que ceux des pompes ordinaires.*

AVIS.

Les porteurs reſpectifs d'obligations à 4 pour cent d'intérêt, ſur le vif-argent ſous la direction de MM. Verbrugge & Goll, à Amſterdam, ſont avertis qu'on joindra à leurs obligations des coupons d'intérêts. Ils pourront les recevoir en montrant leurs obligations, chez MM. Verbrugge & Goll, à commencer du premier du préſent mois d'Octobre juſqu'au 31.

LISTE *des Marchandiſes qu'a appporté le Nav. le S. Joſeph, venant de Bengale & côte de Coromandel, arrivé à Lisbonne le 13 Juil. 1768. La vente s'en ſera le 12 Oct. prochain.*

DE BENGALE.		*Longueur.*	*Largeur.*	*Pieces*
Baftas	de vares.	10	1 $\frac{1}{4}$	5139
Chacala, ou ecorce d'arbre.		. . .	. . .	44
Chaladales . . . idem.		. . .	. . .	35
Malda.	vares.	16	1	3178
Nainſouques.		16	1 $\frac{1}{4}$	201
Dites.		16	1	718
Dites.		16	Env. 1	273
Tirindams.		16	Env. 1	409
Arial.		16	1 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$	1131
Dite.		16	1	1882
Caſſes. Biſpur.		16	1	833
Dite.		16	Env. 1	66
Jangranat.		16	Env. 1	985
Buron.		16	Env. 1	1084
Bichoty.		16	Env. 1	981
Tanjels badal.		16	1	1032
Dite.		16	Diverſe.	310
Buſnay.		16	Env. 1	41
Brodées.		8	Diverſe.	286
Rayées.		16	Env. 1	209
Sangura.		16	1	382
Juncara.		16	1	332
Dite.		16	Env. 1	958
Daca.		16	1	487
Dite.		16	Env. 1	958
Doreas. Dite.		8	1	425
Buron.		16	Env. 1	263
Chandercona.		16	1	140
A carreau.		8	1	657
Dite Aripal		16	1	928
Dite Daca.		16	1	159
Dite.		8	1	74
Brodées.		8	Diverſe.	745
Diſucſay, ou Ecorce d'arbre		. . .	. . .	50
Garas.		15 $\frac{1}{2}$	$\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$	6120
Hamans.		10	1 $\frac{1}{3}$	1803
Habaxy ou écorce d'arbres.		. . .	. . .	399
Jelemys, ou Mouſquetaires.	covedos.	27	Diverſe.	188
Dits.		34 à 35	. . .	130

		A la piece.	*Pouces.*				
Mouchoirs.	Kis-mis fins . . . de	10	. . .	33 à	34	. . .	1800
	Dits ordinaires. . . .	10	. . .	32 à	33	. . .	12606
	Sut romals, façon à l'Holl.	15	. . .	. .	. .	. . .	413
	Dits . façon à l'Angl.	15	. . .	26	. .	. . .	5800
	Giulleauduſſai. . . .	10	. . .	32 à	33	. . .	1687
	Puchaquy.	10	. . .	. .	. .	. . .	423
	Stinkerques blancs. . .	20	. . .	31	. .	. . .	600
Nankins.						. . .	664
Soucis.	covedos.			36		1 $\frac{1}{8}$	354
Dits.				28		1 $\frac{1}{2}$	99
Canes, ou Rottin pour chaiſes, 110 paquets.						. . .	. . .

COURS DES CHANGES

A

PARIS. le 28 Sept. 1768.		BORDEAUX. le 16 Sept.		CADIX. le 9 Sept.		MARSEILLE. le 14 Sept.	
Amsterdam,	55 3 8e	Amst.	55 3/4	Paris,	76 1/2	Londres,	31 1/4
Lond.	31 15 16e	Lond.	32 1/8			Amst.	54 1/2
Hambourg,	180	Hamb.	27 3 8e			Cadix,	15 3
Madrid,	15 6	Paris échu,	3 8e p% p	Amst.	95 3/4	Madrid,	15 5
Cadix,	14 17	*du 19 Sept.*				Livourne,	97 1/2
Livourne,	95 1/4	Amsterd.	55 3/4	Lond.	39 3/4	Naples	86
Lyon,	1 p %	Lond.	32 1/8			Gênes,	95 1/2
		Hamb.	27 3 8e	Madrid.	au pair	Paris,	1/2 p % b.
		Paris échu,	1/2 p % p			Lyon.	3/4 p % b.
						Montpellier,	au pair.
						Piastres,	

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 16 Sept.

	L'ONCE.
Or monnoyé	3 ℔ 19 ß 7 d.
dito en barres (*a*)	3 19 6
Pieces de huit. Grandes pillares	5 4 5/8
d°. petites.	5 4 5/8
Grandes pillares du Mexique	5 4 5/8
d°. petites du Mexique.	5 4 5/8
Argent en barres (*b*)	5 6 1/4

Quand le prix de la place eſt plus fort que celui que l'on en donne à la Tour où ſe frappe la monnoie, c'eſt une preuve que la balance de l'importation avec l'exportation n'eſt point favorable à l'Angleterre. C'eſt qu'il n'entre pas en Angleterre autant de matieres d'or & d'argent qu'il en ſort. *Cantillon, eſſai ſur le commerce.*

HABITATION A VENDRE.

Cette habitation eſt ſituée à Bellevue, quartier du Port-au-Prince, Iſle & Côte de S. Domingue, louée à MM. Holeilhet & Peinganeau, ou ſous la caution de M. Peyrac, pour 12 années qui ont commencé au premier Mars 1767, moyennant 10000 ℔ par an, argent de S. Domingue, payables 5000 ℔ tous les ſix mois ſans eſpérance d'aucunes diminutions en cas de guerre; aux charges d'établir ladite habitation (qui étoit en indigoterie) en ſucrerie en brut, & d'y faire faire à leurs frais un bon moulin à eau en maçonne à chaux & ſable, une ſucrerie de 50 pieds de long ſur 20 de large de dedans en dedans, dans laquelle ſeront placées quatre chaudieres.

Une purgerie de bois ronds ſur ſeulage, de 40 pieds de long ſur 20 de large, avec un baſſin de 20 pieds ſur 16, leſquels bâtimens ſeront laiſſés à la fin de la ferme en bon état, ainſi que 9 pieces de cannes de différens âges, faiſant au moins 36 quarreaux. Cette habitation conſiſte, ſuivant l'état & eſtimation qui en a été fait devant Notaire lors de ſa location, par arbitres convenus:

SÇAVOIR:

En 59 têtes de Négres eſtimés	70655 ℔
Grandes cazes & cazes à Néres,	11000
90 a 91 quarreaux de terre, dont au moins 70 quarreaux ar-	

(a) *Le prix de la Tour eſt 3 ℔ 18 ß.*

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, eſt 5 ſchellings deux deniers.*

roſables, eſtimés l'un dans l'autre 2000 ℔. - - - 180000

Bâtiments à faire pour les Fermiers, - - - 50000

Argent de S. Domingue, - 311655

On veut de cette habitation, 120000

Et pour vin ou épingles de la vente, - - - 6000

Le tout argent de France.

L'acquéreur ne jouira des fruits que du jour de la vente qui lui ſera faite, & ſera tenu de laiſſer jouir les Fermier le temps de leur bail.

Il faut s'adreſſer à Dieppe, à M. Lavenu, Procureur, & à la Rochelle à M. Chamois, Négociant, qui donneront toutes connoiſſances & ſuretés.

Nota. Que cette habitation appartient aux demoiſelles Lejeune ſœurs, demeurantes à Dieppe, qui en ont hérité du ſieur Pierre Lejeune leur frere, décédé à la Rochelle.

On prie ceux qui voudront traiter de cette habitation, d'afranchir les lettres qu'ils écriront.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 28 Septembre 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à . .	712		marc.
Du Mexique à . . .	704		marc.
Du Perou à	696		marc.
Les guinées à	710		marc.
Ducats à	96	10	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98		once.
Or à 20 karats à . . .	82	10	once.
L'argent à 11 ℔ 20 g. à .	54		marc.
Idem à 11 ℔ 10 g. à . .	51	17 6	marc.
Piaſtres.	48	12 6	marc.

DE BAYONNE, *le 13 Septembre 1768.*

L'ouragan affreux que nous avons eſſuyé le 8 de ce mois vers le ſoir, a jetté tout le monde dans la plus grande conſternation. Pluſieurs Vaiſſeaux qui étoient ſortis le même jour à une heure après midi, ont eu le malheur de périr; quelques-uns ont été jettés ſur notre côte de Capbreton, & leurs équipages ont eu le bonheur de ſe ſauver, au moins en grande partie; mais trois Bayonnois qui étoient montés par d'excellens ſujets, ont péri corps & bien.

Navire en armement.

DU HAVRE, *le 23 Septembre 1768.*

Le Navire l'*Elſa - Maria*, de 160 tonneaux, Capitaine *Vorbrodt*, Suédois, eſt en charge dans ce Port pour Hambourg, & partira le plutôt poſſible: ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes, pourront s'adreſſer à MM. Homberg freres & Compagnie, ou à M. *Breham*, Interprete de ce Navire.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. d'Oct.
Boſcheron,	6e.	J.	3
De Tournieres,	15e.	J.	4
Maigret,	21e.	F.	3
Hurel,	28e.	C.	4
Thevenin,	54e.	F.	4

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1768.	*Lundi 26.*	*Mardi 27.*	*Mercredi 28.*
Ac. des Indes.		1165. 70	1175. 77 ½ 80
Emp. de la Com.		424	
Prom. à 5 p %.			
Prom. à 4 p %.	42 ½	42 ½	43. 42 ½
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	900	900	900
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.	11		
3e. Loterie.		3 ½	3 ½
Annuités.	330	328	328
Coup. d'An.	66	65 ½	65
Emp. de 50 mil.	40	40. 40 ½	40
Emp. de 30 mil.	42	42	42. 41 ½
Col. 1759.	45 ½		
Canada.	45	45 45 ½	45 ½
4e. L. Epoques.	16. 16 ½	16 ½	17
Nouette.	40 ½	40 ½	40 ½ 46
Ac. de la caiſſe	1190	1190. dup. 60	
CONTRATS.			
tirage de la C.			
Bretagne.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 79.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 17 au 23 Septembre 1768, il eſt entré dans ce Port 9 Navires François & 1 Etranger, ſçavoir, des François, la *Jeune Dorothée*, Capitaine *Duputel*, venant de la Martinique; le *Felix*, Capitaine *le Sage*, venant de la Guadeloupe; le *Nouveau Mercure*, Capitaine *le Clerc*, venant de Saint Ander chargé de laine; le *Saint Firmin*, Capitaine *Miranbeaux*; l'*Amitié*, Capitaine *Blot*; la *Thetis*, Capitaine *Morello*, partis tous trois de relâche à cauſe des vents contraires; le *Saint Charles*, Capitaine *Virvaux*, venant de Breſt ſur leſt; la *Roze Adélaide*, Capitaine *Marais* venant de Rouen en charge pour Cadix; la *Bienheureuſe*, Capitaine *Guillemain* de Saint Malo, venant du Banc de Terre Neuve avec morues vertes; le *Jeune Adam*, Capitaine *Keyſtoyn*, Hollandois, venant d'Archangel chargé de goudron.

Il n'y a point eu de ſortie de Navires depuis le 15 parce que les vents contraires n'ont pas diſcontinué de ſouffler.

DE LA ROCHELLE, *le 18 Septembre 1768.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Les Navires l'*Euridice*, Capitaine *Dumont*; & *Pérade*, Capitaine *Dubourg*, ſont entrés dans ce Port venant tous deux de la Martinique & de Saint Louis chargés de 6 bariques d'indigo, 161 bariques 13 quarts de ſucre brut, 92 bariques 2 quarts de ſucre terré, 23 boucauts 35 bariques 4 barçons 45 quarts 3 ancres de café, 29 balles 44 ſommes balles de coton.

On ſe plaint dans cette Province de la continuité de la pluie qui fait pourrir & germer le froment non battu dans les tas, & fait grand tort au raiſin qui moiſit ſur le ſep ſans pouvoir mûrir. Cependant on a commencé dès le 15 Septembre les vendanges dans l'Iſle de Ré, & on doit les faire aux environs de la Rochelle vers le 18 ou 20; on ne recueillera vraiſſemblablement que du verjus, mais on craindroit de ne rien recueillir du tout ſi l'on attendoit plus tard: chacun gémit dans cette Province, & en effet il eſt triſte pour elle de ſe voir peu de ſel, peu de vin, & le bled fort cher,

Prix courants de quelques denrées.

Froment, 207 livres; orge, 107 liv.; ſeigle, 135 livres.

Eau-de-vie, à la Rochelle, 160 livres.

Sucre brut, de 24 à 30 livres; ſucre blanc, troiſiéme ſorte, de 44 à 45 liv.; ſucre en pains, 72 liv. 10 ſols; ſyrop, 12 livres; café de Saint Domingue, de 17 à 17 ſols 9 deniers; dito de la Martinique, de 19 à 20 ſols, coton de Saint Domingue, 120 liv.; dito de la Martinique, 110 liv.; indigo cuivré, de 5 liv. 12 ſols à 5 liv. 15 ſols.

DE BORDEAUX.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 6 au 18 Septembre 1768, il eſt entré dans ce Port 11 Navires François & 18 Etrangers; ſçavoir, des François, l'*Aimable Magdelon* de 250 tonneaux, Capitaine *Jung*, venant du Port-au-Prince; l'*Eſpérance* de 200 tonneaux, Capitaine *François Fouque*, venant des Cayes Saint Louis; la *Médée* de 300 tonneaux, Capitaine *P. Lafuente*; la *Marquiſe de Segur* de 400 tonn. Cap. *Seurin*, venant tous deux de Saint Domingue; la *Ville de Bergerac* de 200 tonneaux, Capitaine *Laporte*, venant de la Guadeloupe chargé ainſi que les autres de marchandiſes des Colonies pour différens Particuliers & Négociants de Bordeaux; la *Concorde* de Grandville, Capitaine *Hervé*, venant du Petit Nord avec morues ſeches; le *Fidelle Guillaume* de Libourne, Capitaine *Coremaux*, venant de Dunkerque avec chandelle, huile de graine, toile blanche, linge de table, fil, calemandre, fromages, mine de plomb, fer en feuille, fer blanc & moulins à ſucre; les *Trois Amis*, Capitaine *Peyronet*, venant de la Rochelle; la *Marie Thereſe* de Morlaix, Capitaine *Janoen*, venant de Morlaix avec toile & porcelaine; la *Sainte Roſe* de Rouen, Capitaine *Lannes*, venant de Rouen avec toile, toile cirée, verres à vitres, indiennes, merceries, plâtre battu, laine & craie; le *Chalabrois*, Capitaine *Lecomte*, venant de Saint Sébaſtien avec meules; des Etrangers, la *Jeune Marie*; les *Dames Marie & Alida*, venant tous deux d'Amſterdam; la *Demoiſelle Eliſabeth*, venant de Hambourg; le *Friderick*; l'*Anne Marie*; la *Demoiſelle Anne*, venant tous trois de Bremen; le *Jeune Jacob*; les *Cinq Freres*; la *Concorde*, venant